

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE.

CONCERNE La NPG Energy SA, Maastrichtersteenweg, 523 Bte3 à 3700 TONGEREN, EN VUE D'OBTENIR LE PERMIS UNIQUE de classe 1 - A DELIVRER PAR LE COLLEGE COMMUNAL D'ENGIS concernant :

L'implantation et l'exploitation d'un parc de 4 éoliennes sis route du Condroz entre Ehein et **Saint-Séverin**, cadastré ENGIS, 3^{ème} division section D parcelles 100 D, 99 C, 115 C, 115D, 115 E, 110, 119B, 118A, NANDRIN 1^{ère} division section C parcelle 5 N et 4^{ème} division parcelle 397 B.

LE DOSSIER (accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement) **PEUT ETRE CONSULTE AU SERVICE URBANISME-ENVIRONNEMENT**, rue Duchêne, 30 à 4120 Neupré à partir du 4 mars 2015.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête, service :	Les observations écrites peuvent être adressées au :
19 février 2015	4 mars 2015	URBANISME-ENVIRONNEMENT, le 2 avril 2015 à 11 H.	Collège communal, Rue des Deux Eglises, 16 à 4120 NEUPRE

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures suivants :

- du lundi au vendredi de 8 à 12 h ;
 - les mercredis de 13 h à 16 h ;
 - les jeudis jusqu'à 20 h, uniquement sur rendez-vous au plus tard 24 h à l'avance.
- ☎ : 04/372.99.88.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet. Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du conseiller en environnement (Service Urbanisme-Environnement, rue Duchêne, 30, 4120 NEUPRE ; ☎: 04/372.99.87) ou, à défaut, du collègue communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, du Fonctionnaire technique, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIEGE; ☎ : 04/224.54.11 et du Fonctionnaire délégué, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIEGE; ☎ : 04/224.54.11

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le collège communal d'ENGIS.

A Neupré, le 19 février 2015,

**LE BOURGMESTRE,
A. CORTIS**